

ISSN 0242-6994

N° 21

2001

Prix 12F



REVUE

**vanity**



# PITTORN

la VOIX du PAYS MITAW

REVUE TRILINGUE DE L'ASSOCIATION VANTYÉ

64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO

## SOMMAIRE □ TAOLENN

- Page 2 La Mér Maryèt  
avec Jenw Régal
- Page 3 Les Frairies et leurs Saints Patrons  
Paroisses d'Avessac
- Page 10 Eveil - poème  
de Christiane LeMasson
- Page 11 La Bête Jeannette  
avec Sévère Babin
- Page 12 Lexique du Préchë Mitaw  
lettres « K », « L » et « M »
- Page 16 Kléman é Noré  
avec Ujeen Kogreh
- Page 17 Les Mots Bretons du Préchë Mitaw  
avec Jenw Michaw
- Page 19 Les bretons et le Beurre Salé  
avec Donwal Gwenvenez
- Page 21 Toponymes bretons en Namnédie  
avec Yann Mikael
- Page 23 Emgilpleg  
gant Yann (texte en breton)  
Mikael

Responsable de la Publication : Jean-Marie MICHEL Périodicité annuelle

Prix du numéro : 12F Abonnement pour 2 numéros: 35F

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2001 - N° ISSN 0242-6994 - Numéro 21

Imprimé par la revue - On peut régler en timbres à 3F

Règlement à : Yann MIKAEL 12 straed René Giraud 44130 BLAEN

## La Mër Maryèt

Léz ansyen du pëyi on ben koonu Maryèt,  
La vëy avarisyeuz dë la ru d'Mirèt.  
La foom à Maturen lë pu rich du pëyi,  
K'avë li éritë dë son kouzen d'Pari.  
Kenw son boonom fu mor, l'i lésenw sa fortun,  
El lë fi yell antéré, denw la fous koomun.  
I n'yu k'l'antërman dé mizérab,  
E pour dé jan si rich, sa n'të ghér ëmab.  
Kenw i yu een enwnëy kë Maturen të mor,  
L'khurë s'an ven vér la vëv, é li di dé l'abor :  
- E ben la Mër Maryèt, pansé-vou ô sërvis ?  
Ô sërvis du bou dl'enw, khi konport deuz ofis ?  
Lë pôv Pér Maturen n'a pwen souvan d'përyér !  
Fawrë liz an fër dir, paskë s'é vou l'érityér !  
- Monsyeu l'Khurë, k'è li di, j'aa avé ben l'idëy !  
J'ë yu l'tan d'i chonjë pandenw tout moon enwnëy.  
E j'ë bru tou mon sou, ben dé fày an kachèt  
Tou l'mond vou l'dira, denw la ru d'Mirèt.  
Jë së een boon pèrsoon, khi n'tyen pwen à l'arjan  
E k'a toultan partou fë lé chouz larjëman.  
Mé jë m'së di d'meem : ma pôv Mër Maryèt,  
Lés don lé chouz alë, é gard ta galèt,  
A kày bon t'tourmantë pour ton pôv défen.  
Son sor é desidë astour-si, s'est sërten.  
S'il é ô Paradi, i n'a pwen bëzwen d'nou,  
E sa n'é pâ la peen dë dépansë té sou !  
S'il é denw léz anfër, lë pôv Pér Maturen,  
S'é en ben grenw malheur. Mé deem oon i peu ren.  
S'il é ô Purgatwër, j'pouryon l'sëkouri  
Mé, tétu koom i të, i n'vëdra pwen sorti.



### Jenw Régäl

Le COURRIER de l'UNITE Recevez la Lettre d'information du CUAB  
(Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne) 3 rue Harrouys 44000  
Nantes en y adhérant (cotisation annuelle 70f)

## Les Frairies et leurs Saints Patrons *la Paroisse d'Avessac*

Origine du nom "Avessac": Pour beaucoup, Avessac est un toponyme gallo-romain, ainsi Albert Dauzat dans son "Dictionnaire des noms de lieux de France" donne comme origine : d'un nom d'homme latin *Avicius* de *avitus* (des aïeux, antique). Alan J. Raude de L'Institut Culturel de Bretagne (centre de recherche sur les noms de lieu) est d'un avis tout différent. Dans son livre "Origine géographique des bretons armoricains" il écrit page 153 : "...il est clair que pour Avessac, en 869 « Plebs Daviciaca » et « Plebs Davizac » sont des variations à partir de "Davidagus" et "Davitagus", graphies latines du nom de S. Dewi (patron de l'une des frairies de la paroisse)". Ce St Davy/Dewi est le saint patron du Pays de Galles. Ces graphies "Plebs Daviciaca" et "Plebs Davizac" qui signifient "paroisse de Davis" ou plutôt "paroisse sous le patronage de Davis" se retrouvent dans le Cartulaire de l'Abbaye de Redon, tout comme on retrouve le nom de la paroisse de Plessé écrit "Plebs Sei" par exemple ; ainsi Avessac aurait pu s'appeler "Pledavi", "Pledavis", "Plezavi", "Plozewi" si son nom avait suivi la même évolution que Plessé. Ce mot "plebs" signifiant "paroisse" a évolué suivant les lieux en "plé", "pleu", "plo", "plou", le dernier avatar du mot ayant été "plouk" inventé par les parisiens pour désigner les gens frustes des campagnes. Sans être devenu "Pledavis" ou toute autre forme avec "Ple", Avessac aurait dû au moins s'appeler "Davessac", "Davizac", mais cela ne s'est pas fait, pourquoi ? selon Alan J. Raude, la perte du "D" initial s'explique par la confusion avec le "de" latin qui a donné le "de" français, et l'existence du nom "Avitus" bien connu (empereur et saint). Empereur je ne sait pas, mais un certain "Avitus" fut évêque de Vienne dans le Dauphiné, connu sous le nom de "Saint Avit", mort en 525. Ce qu'il reste de cette dédicace originelle à Saint Davy se retrouve dans le patronage de la frairie du Pouldu, même patronage que pour la frairie de Blouzac en la Grigonnais. La paroisse d'Avessac est très grande, elle compte 12 frairies

### La Frairie du Bourg

Sous le patronage se St Pierre et St Paul, la chapelle frairienne se trouvait à la Communais. Font partie de cette frairie : le bourg, la Communais, le Calvaire, la Mercerais, le Ponceau, la Bergerie, Le Clos Hardy, la Lombardiëre, le Potel, le Clos, Painhojus, Bellevue, Guevello, la Prise, Saut du Chevreuil, Le Broux, Le Pordor.

Une chose remarquable à noter, lors de la rénovation de l'église paroissiale, on a tenu à honorer les saints patrons frairiens qui se retrouvent représentés dans les vitraux de la nef, notamment un superbe Saint Riowen à gauche et Saint Méréal à droite. C'est de toute beauté. Avec Blain et La Grigonnais c'est la 3<sup>ème</sup> église où je trouve cette référence aux frairies. Il y en a peut-être d'autres.

### La Frairie de la Haie - Rozrion

Le saint patron de cette frairie est St Riowen, moine de l'abbaye St Sauveur de Redon, qui aurait prêché à Avessec, mais n'y serait pas né, comme certains l'on supposé.

Voici ce que l'on sait à propos de Riowen : « En Juin de l'an de grâces 832, six prêtres venant de Vannes, dont l'un se nommait Conwoion, arrivèrent près du confluent de la Vilaine et de L'Oust en un lieu appelé Roton pour y fonder un monastère. Ce monastère allait devenir l'abbaye St Sauveur, une ville allait s'y construire autour qui deviendrait Redon, et Conwoion allait devenir Saint Conwoion. Au mois de Novembre de la même année, six autres moines les rejoignirent, parmi eux Riowen, venu du plou de Ruffiac (56). Il était de condition aisée puisque en 834 il fit don à l'abbaye de son domaine de Loutinoc en Ruffiac sur les bords d'une rivière appelé Imhoir, riche en belles prairies, dans l'exploitation desquelles il était passé maître, ce qui lui servit grandement par la suite dans la gestion des prairies de Redon dépendant de l'abbaye. Rien de bien héroïque dans ceci pour mériter de devenir un saint, me direz-vous. Ratuili, le jeune chroniqueur des premiers temps de l'abbaye nous présente Riowen comme un moine d'une simplicité merveilleuse et d'une piété admirable, d'une droiture d'âme sans égal, et constamment tourné vers Dieu et vers ses frères avec amour et bonté. Sa fête est le 14 Août.

Le nom de St Riowen a été déformé, en Rion, Rien, Rihen, Riom car très populaire. Il est l'éponyme de Plurien (*paroisse de Riowen > Rien*) (22), de Saint Adrien (22) qui était "Saint Rien" au 14<sup>ème</sup> siècle, de l'île St Riom en Ploubazlanec (22) et de St Riom près de Paimpol (22). Chapelle dédiée à Ploubazlanec, Plouezec et Plourivo. C'est la forme "Rion" que l'on retrouve dans le nom du village de Rorion : "roz" + "rion" (tertre de Riowen) et au cadastre (section B n° 1593) parcelles dans le domaine de St Riowen. La chapelle frairienne se trouvait près de la ferme de la Haie. Le moine Riowen s'occupaient de la gestion des prairies, Rorion est en bordure des marais, ce n'est peut-être pas par hasard qu'on l'a choisi comme saint patron.

Font partie de cette frairie : la Haie, le Passage, Rorion, la Haie des Rivières, la Grée des Rivières, la Vallée des Rivières, la Fichetais, Penfau, le Terrier.

### La Frairie de Lézin

Lézin est un toponyme breton, soit : "lez" (cour) "hen" (ancien) ou "lezenn" (bord), un autre Lézin est sur l'autre bord de la Vilaine (Chapelle de Brains). Patron de cette frairie : St Bily, évêque, fêté le 23 Juin. La chapelle de cette frairie se trouvait à Bouix. En 913 le Comte Mathuedoi donne à St Bily évêque de Vannes, le domaine de Boiat (Bouix) en Avessec (cf. Cartulaire de Redon). Entre Bouix et la Salle se trouvait la Cour Bily. Bien que ce saint soit un des plus populaires de Bretagne - son nom est porté comme nom de famille - on ne sait presque rien de sa vie, sinon qu'il était évêque de Vannes en 895, qu'il en fut le 43<sup>ème</sup>, et qu'il mourut martyrisé par les normands au début du X<sup>ème</sup> siècle, à Plaudren où il avait construit un ermitage. Il est toujours le patron de cette paroisse et d'une chapelle aussi. Des villages témoignent du culte rendu jadis à ce saint : San-Vily et Lan-Vily en Argol (29) ; Coatbily et Gurvilly près de Quimper ; St Vily en Loyat (56).

Font partie de cette frairie : la Dibarais, la Crespelais, Bouix, Couessin, la Salle, Lézin, Montplaisir, la Haute et Basse Fitière, la Déroute.

### La Frairie de Rolland

Le patron de cette frairie est St Cast, né en Irlande au 6<sup>ème</sup> siècle, disciple de St Jagu en Bretagne armoricaine. A la mort de ce dernier, St Cast se rendit à Rome où il fut martyrisé. Fêté le 5 Juillet. St Cast (22) et Cast (29) porte son nom, ainsi que les lieux-dits « Langast » de « lan » (monastère, terre consacrée) + « cast » muté en « gast » suivant les règles des langues celtiques, en Plessala et en Merleac (22), la paroisse de Langast (22). Langast dans la frairie de Bouruen en Vay patronnée aussi par St Cast. Dans cette frairie de Rolland, le village de Catonnet garde le souvenir de St Cast, car la chapelle frairienne s'y trouvait. Mr de l'Estourbeillon donne la forme ancienne "Castonvez" avec signification "îlot de St Cast", mais pour cela c'aurait été "Castenez" car "île" en breton se dit "enez" ; par contre le mot "onneg" (frênaie) conviendrait mieux ; "Castonneg" (frênaie de St Cast) est plus plausible. "Rolland" aussi semble être un toponyme breton : de "roz" (tertre) comme dans Rozrion + "lann" (monastère, terre consacrée).

Font partie de cette frairie : Murin, Haut et Bas Rolland, la Grée du Vau, le Vau, Les Bougouins, Bareil, la Sicardais, le Glan, Catonnet.

### La Frairie de Penhouet

Le saint patron de cette frairie est St Wallay ou Ballay. Selon Dom Lobineau, St Walay était seigneur de Rozmeur en Cornouaille, puis il devint moine, disciple de St Gwénolé, à l'abbaye de Landevennec au 6<sup>ème</sup> siècle. Ensuite il se retira en en solitaire avec St Martin, abbé, à Ploermellac près du Faou (29). Le saint y avait une chapelle et une fontaine portant son nom près de la maison abbatiale. Chapelles dédiée à St Balay : Chateaulin (29), Taden (22) et dans paroisse St Budoc à Concarneau (aujourd'hui disparue). St Walay-Ballay a donné son nom aux paroisses de Lanvallay et Ploubalay (22). Dans cette frairie d'Avessac, un village porte son nom, c'est Ramballay, de "*rann*" (division de domaine) + "*Ballay*" (parcelle St Ballay). La chapelle frairienne se trouvait à côté, près du Clos-Coëtrheul (*coët* = bois + *reun* = tertre, en breton ?). Penhouet est aussi breton : *penn* (tête) + *coet* (bois).

Font partie de cette frairie : la Cassière, les Pâtys, Haut Glan (*glan* = rive), Keranglaz, Penhouet, la Chauvinais, la Touche, le Vignac, Haut & Bas Renihel (*reunigell* = petit tertre), La Bigotaie, Haut & Bas Ramballay, la Nouette, la Caroline, St Yves, Belle-Île, St Amand.

### La Frairie de Linsac

St Germain d'Auxerre est le saint patron de cette frairie ; avec St Pierre et St Paul de la frairie du Bourg, St Julien pour la frairie de Tily c'est une des trois frairies sur douze qui n'a pas de saint protecteur breton. La chapelle frairienne se trouvait dans le domaine de la Chesnaye-Boëssel, appelé maintenant les Ragosses, près de la Vieille Boëssière, fut abandonnée en 1689 et transférée à Rohan.

Font partie de cette frairie : la Boëssière, la Marotais, Linsac, le Pont, Rohan ("petite roche" en breton), la Rochelle, le Houssay, le Chien-Hanné, la Triardais, la Sencerie, Ste Marie, la Bodinière, Camargois (Kermagoer), le Moulin-Neuf.

### La Frairie de Tily

Cette frairie est sous la protection de St Julien l'Hospitalier, qui n'est pas breton, le même saint patronnait la frairie de Pussac en Guéméné-Penfao jusqu'au 15<sup>ème</sup> siècle, parce que la chapelle des seigneurs de Montnoel lui était dédié, et qu'elle servait en même temps de chapelle frairienne. De même, St Julien a pu être imposé par la maison seigneuriale d'alors, et avoir remplacé un saint breton préexistant car le village de Tily est considéré

comme étant un des plus anciens d'Avessac. Un oratoire se trouvait au bord d'un chemin dans un endroit nommé encore "Croix Dom Julien".

Font partie de cette frairie : la Ville en Bois, la Ganetais, la Jaunaie, le Perray, le Coudray, la Cabane, la Fauchetrie, la Praudrie, l'Ecarré, la Bigorlais, leClosset, la Gendrerie, Haut & Bas Tily, L'Estourbillonnais, les Crouillaux ("les étables" en breton ?).

### La Frairie de Sutz-Gaumain

Cette frairie est sous le patronage de Sainte Uriell ou Euriell qui vécut au VI<sup>ème</sup> siècle. Fête le 1<sup>er</sup> Octobre. Uriell était une princesse de Domnonée, un des trois royaumes primitifs de la Bretagne armoricaine, sur la côte Nord. Elle était une des cinq fille du roi Judhael, sœur de St Judicael et St Judoc, Haeloc....elle eut seize frères. Un village porte son nom en Plélo (22). Jadis patronne d'une église aujourd'hui détruite en Trédias (22), toutefois sa statue figure dans l'église St Pierre de cette paroisse ; une autre statue est dans l'église paroissiale de Tremeur (22). Elle est bien sur vénérée dans la paroisse qui porte son nom, Ste Urielle (22). Mr de L'Estourbeillon dit qu'elle est vénérée à Tréhorenteuc (près de la forêt de Brocéliande) où se trouvait son tombeau, mais je crois que c'est plutôt sa sœur, Ste Onenn.

Font partie de cette frairie : Petit Mélay, Gaumain, le Pertuis Noir, Estival, la Riffonnais, le Parc au Cerf, le Pâtis Vert, La Noé, Le Houssay, la Guichardière, la Guérinais, le Moulinet, Grand Mélay, Cothias. Au cadastre, section P. n° 126, on trouve "Lande Ste Urielle" près de Gaumain, là devait se trouver la chapelle frairienne. Gaumain est un toponyme breton contenant la mot "*maen*" (pierre) mais pour "gau", l'adjectif "*koz*" (vieux) semble douteux vu de la prononciation locale "gaou"; avec le breton "*gaou*" (faux) nous aurions "fausse pierre" sous entendu "mauvaise pierre" pour bâtir.

### La Frairie de Gavressac

Le patron de cette frairie est St Martin, pas celui deTours, ni celui de Vertou, St Martin d'Armorique, l'ami de St Wallay, abbé à Ploermellac près du Faou (29) dont la forme e breton est Marzhin. Reste la Croix de Dom Martin (XIIIème ) dans la frairie ; près de la croix, le Pont de la Butte de la Chapelle ; sur cette butte se trouvait la chapelle de frairie.

Font partie de cette frairie : Vallée des Bois, Gavressac, la Hunaudière, les Bilais, les Pins, Moulin de la Châtaigneraie, Ville en Pierre, Kerheol ("villa du soleil" en breton), la Canne, la Chesnaie, le Perray-Julienne, Séreignac, la Rouaudais, les Boulais.

### La Frairie du Pouldu

Le patron de cette frairie est donc St Davy ou Dewi, archevêque et saint patron du Pays de Galles, fêté le 1<sup>er</sup> Mars. Nombreuses sont les paroisses de Bretagne placées sous son invocation - 15 en Finistère, 6 en Côtes d'Armor, 1 en Morbihan, 1 en Loire Atlantique - témoignent de la puissance des liens qui unissaient les bretons à leurs frères gallois. En gallois le nom est *Dewy*, en breton il est devenu *Dewi*, *Divi* comme dans *Brandivy* (56), *St Divy* (29). St Davy est fils Ste Nonn, également honorée en Bretagne, et patronne des paroisses de Dirinon et Lennon (29). Très jeune, devenue religieuse, alors qu'elle était en voyage, Nonn rencontre Xantus, roi de Céréthique (Cardiganshire). Sa grande beauté fut à l'origine de son malheur car Xantus, séduit par le charme de la jeune femme, ne put souffrir de se voir éconduit. Contre son gré elle perdit sa virginité et devint mère. Elle s'enfuit en Bretagne armoricaine, et c'est à Dirinon que serait né Davy. Nonn vécut désormais en Bretagne dans la pénitence et le jeûne. Devenu grand, Davy repartit pour la Cambrie, disciple de St Ildud il fut ordonné prêtre, fonda une douzaine de monastères dont celui de Glastonbury, puis il devint évêque-abbé de Ménévia pendant près de 25 ans ; il mourut en 544. Sa Fête est Font partie de cette frairie : le Dreneuc ("épiniaie" en breton), la Haie des Bois, Ronde Bruyère, le Bodo ("demeures" en breton), Donreix, le Domaine-Davy, Pouldu ("mare noire" en breton), la Rue d'aval, la Pommeraie, le Bois Alain, Haut & Bas Tesdan, Moulin de Tesdan, le Pont Fourché, Ermeix, la Villa des Bois, Beausejour, la Solitude. La chapelle frairienne se trouvait au Domaine Davy.

### La Frairie de Botmelas

Le saint patron de cette frairie est St Méréal, Mélar, Méloir, Mélan. Il y a plusieurs forme à ce nom ; Méréal est une forme inversée de Mélar, le "R" est mis avant le "L". Patron de la paroisse de Fégréac il n'est connu que sous le nom de Méréal. Ce saint breton est tellement connue dans nos contrées que pratiquement dans chaque paroisse, il patronne une frairie, et souvent avec son père St Miliaw, qui était Roi de Cornouaille armoricaine et qui fut assassiné en 538 par son frère Rivold, qui s'empara du royaume. Pour assurer son usurpation, Rivold résolut de tuer Mélar fils de Miliaw et prétendant au trône. Il essaya d'abord de le faire empoisonner par le gouverneur du prince. Sa tentative échoua. Ensuite il envoya des gens de sa maison tuer le jeune prince Mélar, mais le capitaine de cette compagnie, cédant aux instances de la mère de Mélar, ne le tua pas mais lui coupa la main droite pour qu'il ne put mettre la main à l'épée, ainsi que le pied gauche

pour qu'il ne pût monter à cheval. Mais le jeune prince mutilé devint le héros de la Cornouaille avec sa main d'argent et son pied d'airain. Rivold sentant le revirement de situation, décida de nouveau la mort du jeune Mélar, et pour cela, il soudoya le comte Kerialtan, en garde du prince lui-même. Mais la femme du Comte Kerialtan, qui avait eu connaissance du complot, en prévint Mélar, qui se réfugia chez Konomor roi de Domnonée, en son château de Beuzit. Kerialtan et son fils Justan l'y rejoignirent et par trahison le décapitèrent. La tête du prince fut mise dans un sac de cuir et offerte à Rivold par le comte Kerialtan. On croit que ce crime eut lieu en 544. Le corps de Mélan fut inhumé à Kerfeunteun, qui prit ensuite le nom de Lanmeur (22). St Mélar, dont la fête est célébrée le 20 octobre, est le patron de Lanmeur, Locmélar, Moëlan, Trémeloir, St Meloir des Bois, St Méloir des ondes, et saint patron de Fégréac sous le nom de Méréal.

Dans cette frairie, le nom de Mélar se retrouve dans le nom du village de Botmélas, de "*bot*" (demeure, résidence) + "*Mélar*", et peut-on même voir le nom de St Mélar dans le nom des hameaux Grand-Mélay et Petit-Mélay, dans la frairie de Sutz-Gaumain. Font partie de cette frairie : le Pont de l'Eau, Ker-Anna, le Bignon, le Bilais, Nerac, le Noyer, le Feuillac, Le Hayac, la Belle Epine, Botmélas, Combras ("vallée grande" en breton), la Cour de Botmelas, les Quatre Routes, la Villa des Bruyères, la Châtaignraie, Rublard,

### La Frairie de Botrulé

Le patron de cette frairie est St Ruélin, fêté le 28 Février. Autres formes de son nom : Ruélen, Rivelen, Riwelen, Rivilen. Il naquit en Grande Bretagne, fut prédicateur en Armorique. Avant de mourir en 553, St Tudwal le désigna comme son successeur à l'évêché de Tréguier. Plusieurs chapelles, aujourd'hui détruites, lui était dédiées : en Tréguier et Tréguier (22), Fouesnant (29) ; il est encore patron de la chapelle du Moustoir en Châteauneuf du Faou (29), où une statue le représente ; il patronne la frairie de Liscoet en la Grignonais (44). Le nom de St Ruélin/Ruélen subsiste dans le nom de la frairie Botrulé, de "*bot*" (demeure, résidence) + Ruélen réduit à "Rulé" ; "Botrulé" a encore évolué, puisque on retrouve le nom écrit aujourd'hui : "Béruélé" et c'est sans doute dans ce village que se trouvait la chapelle frairienne. Font partie de cette frairie ; la Salente, la Salentine, Parc d'Ahaut, Parc d'Abas, Treignac, la Champagne, l'Espérance, le Mortier, la Bourgogne, la Courtaisie, l'Orgeraie, la Jossetais, la Mélinais, Botrulé (Béruélé), Bois-Madame, Trélican, la Jouaron, le Pavillon.

## LA BÊTE JEANNETTE

### Eveil

Sentez-vous cet air neuf qui fouette la nature ?  
Et envahit les bois d'une brusque chaleur  
Appel du renouveau, ruisseaux au doux murmure  
Bourgeons bruns qui éclatent, en d'étranges senteurs

L'envol d'un oiseau qui fuit au bruit des pas  
Le bruissement d'insectes, une douce lumière  
Entre les troncs rugueux, la mousse où l'on s'assoie  
Et les chemins poudrés d'une fine poussière

Quand le matin à l'aube, la rosée perle encore  
Sur l'herbe et le feuillage, et dans un pin bruyillard  
Se lève le soleil, nuages roses et or  
S'épiflochent au large, palette aux mille jards

Sous les ronces griffues, la pâle violette  
Tend sa frêle corolle pour saisir la lumière  
Les saules penchent vers l'eau, en touffes s'y reflètent  
Et le bord des fossés, s'étoilent de primevères

La terre a retrouvé en ce printemps précoce  
La couleur qu'apporte le monde végétal  
Oans la cour d'une ferme, le cortège d'une noce  
Sur la blancheur d'un mur un rosier qui s'étale

Tiens, mais n'avons nous pas rêvé à cela, car ....

Printemps, printemps, tu boudes, et nous laisse à l'ennui  
des grisailles hivernales, et des brumes ouatées  
Des couchers rougeoyants à la tombée des nuits  
des souches au fond de l'âtre et des sous-bois givrés

Cela se passait à une époque où les routes n'étaient encore que des chemins, et que l'électricité n'existait point. C'était un soir d'hiver où il faisait grand froid et nuit bien noire. Le père Julien Noblet et sa femme Jeannette, qui habitait le village de Coat-Faou (bois des hêtres) à une lieue du bourg de Guéméné-Penfao, en étaient à mi-chemin de chez eux, au carrefour du chemin de Conquereuil, quand ils virent dans la bordure du bois deux gros yeux qui les regardaient. Ils s'arrêtèrent, saisis d'effroi.

- Vày-tu la bêt Jenwnèt, dit Julien.

- Ô vé Jëlyen, j'lâ vày, mé kày s'é ti don.

- J'man vâ y'alë vér.

- Ô deem pwen Jëlyen, rëst ô mày, j'ë been trô pou, dit Jeannette.

Mais la bête s'enfuit. Le lendemain, ils racontèrent cela dans le village, autour d'une table entre femmes, en buvant un café, et le soir entre hommes au cul de la barrique. Et c'est là, dans un cellier, qu'un jeune qui avait déjà bu pas mal de bolées de cidre, qui lui chauffaient la tignasse, leurs dit :

« J'm'an vâ mày y'alë vou lâ kri, vout sapré bêt ».

Il passa plusieurs soirées sans rien voir, ni rien trouver, pourtant il ne ménageait pas sa peine, têtu qu'il était. Et puis le printemps arriva, il cherchait toujours, mais son ardeur faiblissait, finissant par penser, cette bête n'existe pas, j'ai perdu mon temps pour rien, et je vais finir par passer pour un fouligaw. Un soir qu'il y avait un beau clair de lune - on y voyait comme en plein jour - notre jeune homme décida de descendre au bourg boire une chopine et acheter du tabac. Arrivé au bord du chemin de Conquereuil, il vit enfin, lui aussi, les deux gros yeux qui le regardaient intensément. Comme il avait son gros bâton avec lui, il courût dessus, mais la grosse bête - on n'a jamais pu savoir quelle forme et quelle taille elle avait - pris le jeune gars par la manche de son gilet, et l'entraîna, bien plus vite qu'il ne l'aurait voulu, jusqu'au centre du bourg de Guéméné, devant la grande porte de l'église, la vieille église de ce temps là, qui n'existe plus aujourd'hui, mais qui était située à l'emplacement qui forme à présent la place Simon.

La bête lui dit : « Mets-toi à genoux, et tu va dire un chapelet entier, sans écorner un seul Pater, ni oublier un seul Ave, je vais t'attendre ». Le jeune homme s'exécuta, en tremblant dans ses premières prières, comme une feuille de peuplier sous vent de galern, mais petit à petit, il reprit son calme en s'appliquant à dire correctement et fermement les paroles des Pater et des Ave, pour ne rien omettre de cet étrange chapelet, et quand il eut prononcé le

## LEXIQUE du PRÉCHÉ MITAW

### Lettre « E » Mots complémentaires

**Égawbu** : nf. écobue

**Émawvi** : nm. mauvis (oiseau).

### Lettre « K » suite

**Kou** : nf. queue.

**Koupyaw** : nm. copeaux.

**Kourgas** : nf. vieil arbre têtard et trapu ; orig. possible : breton *kroug* (potence) car, près des maisons on y pendait par ex. : un lapin à épiauler.

**Kourjêy** : nf. volée de coups de verge ou fouet ; en bret. : *skourjezad*.

**Kourt** : nf. sillons plus courts dans un champ dont une partie est en biais ; synonyme : *bërjon*.

**Koutè** : nm. pl. *koutyaw* : couteau.

**Kouyè** : nm. fém. *kouyér* : paysan ; origine : breton *kouer* (paysan).

**Krésenw** : nm. croissant (outil) ; croissant de lune.

**Krésenw** : croissant, participe présent du verbe "croître".

**Krësi** : verb. croître.

**Krësu** : crû ; participe passé du verbe "croître"

**Kri** : verb. quérir ; aller chercher.

**Kro-chaw** : dans l'expression *avày èl kro-chaw* : "avoir la dent dure", "être médisant".

**Krol** : nf. écuelle de bois (Blain).

**Kroulvè** : adj. se dit d'un pain dont la croûte est boursoufflée ; d'un mur dont l'enduit se décolle.

**Krouston** : nm. le bout d'un pain.

**Krouÿ** : nm. verrou, serrure.

**Krouyè** : verb. fermer une porte à clé ; origine : le breton *kraouiañ* (enfermer) de *kraou* (étable, enclos).

**Krub** : nm. crible, tamis.

**Krubÿ** : verb. cribler, tamiser.

**Krusè** : verb. (s') se recroqueviller en haussant ses épaules ; origine : breton *kruz* (haussement d'épaules).

**Kuèt** : nf. cuvette.

**Kuètÿ** : nf. contenu d'un cuvette.

**Kwâk** : nf. corbeau ; syn. *grol*.

**Kwè** : verb. couvrir ; égal. : *gorwè*.

**Kwér** : nf. génisse qu'on engraisait pour un festin de noce.

**Kwëy** : nf. couvée ; égal. : *gorwëy*.

**Kwè** : nm. gros cheveu isolé et raide parmi les autres ; c'est également une badine ; origine possible : breton *koed* (bois).

**Kwi** : adj. couvi ; égal. : *gorwi*.

**Kwèlÿ** : nf. correction avec une badine, appelé *kwè*.

### Lettre « L »

**Lan-leenh** : adv. là-bas.

**Lan-leeÿ** : adv. var. là-bas.

**Lat** : nf. age de la charrue.

**Làyon** : nm. petit sentier forestier.

**Làysi** : nm. eau de lessive.

**Làyzi** (à) : loisir (à).

**Leem** : nf. lame.

**Leen** : nf. laine.

**Leenh** : nf. var. laine.

**Leenh** : adv. loin ; var. *leeÿ*

**Leeÿ** : adv. var. loin.

**Lèn** : nf. lune ; var. *leen*

**leen** : nf. var. lune.

**Lenw** : nm. largeur de terre de sept pas que l'on couvre d'un aller et retour en semant le blé à la volée.

**Lenwd** : nf. landes (vastes étendues naguère couvertes de bruyère, ajonc, ganche, défrichées et mises en culture fin 19<sup>ème</sup> siècle).

**Lenwd** : nf. nom de l'ajonc proprement dit, influencé par le breton *lann* (ajonc) ; mélange d'ajonc et de bruyère qu'on coupait pour faire la litière du bétail.

**Lenwda** : nm. petite lande naturelle non défrichée, conservée pour production de litère.

**Lenwd-fumèl** : nf. nom du petit ajonc (*ulex nanus*), pour le distinguer du grand ajonc, appelé *jenwnây* ou *jawnây*.

**Lenwdyè** : nm. parcelle de terre ensemencée spécialement d'ajonc, qui coupé tendre et pilé faisant un fourrage riche ; on engraisait dit-on des bœufs avec de l'ajonc pilé.

**lenwg** : nf. langue.

**Lenwsè** : verb. lancer.

**Leuchon** : nm. chouchou, chéri ; var. *luchon* ; proche du breton *leukig* même sens.

**Lévyè** : nm. évier.

**Lèwàj** : nm. location, loyer.

**Lèwè** : verb. louer (location).

**Lèwi** : prénom masc. Louis.

**Lèwiz** : prénom fém. Louise.

**Lèyè** : verb. lier.

**Lèyon** : nm. lien.

**Lèyeuz** : nf. lieuse ; var. *lèywér*.

**Lèyou** : nm. lieu.

**Lèywér** : nf. lieuse.

**li** : pron. pers. Lui ; var. *lu*.

**Liz** : pron. pers. lui, devant une voyelle : *i liz avè doonè* (il lui avait donné).

**Lichè** : verb. lécher.

**Lichou** : nm. fém. *lichwér*, lécheur.

**Likwè** : nm. fém. *likwèt*, quelqu'un de difficile ; origine possible : breton *likoez* fém. *likoezenn* (hypocrite) avec changement de sens.

**Lima** : nm. limace (mais avec genre masculin).

**Lipaw** : nm. nigaud.

**Livar** : adj. fém. *livard*, lourd, grossier.

**Lizèt** : nf. betterave ; ce mot serait utilisé dans le Léon (29) mais la forme doit être *lizetez*.

**Lorveu** : adj. fém. *loryeuz*, fier, orgueilleux ; origine possible : breton *lorc'hus* (orgueilleux, fier, pompeux).

**Lorveutzè** : nf. orgueil ; en breton on peut employer *lorc'husted* et *lorc'hentez*.

**Los** : nf. louche (ustensile de cuisine)

**Losrëy** : nf. le plein d'une louche.

**Losron** : nm. bâton pour remuer la bouillie.

**Lòyè** : nm. corne que le faucheur accroche à sa ceinture et où il met sa pierre à affûter ; origine : breton *hogell* (corne du faucheur) qui en mitaw se prononcerait *hoyè* ; le "l" de l'article "le" s'est juste rajouté devant.

**Loyè** : nm. corne des vieux bœufs quand elles sont de belle taille ; mais qui est à l'origine du mot *hogell* : la corne du bœuf ou la corne du faucheur.

**Lou** : adj. poss. leur, leurs, devant une consonne, singulier ou pluriel.

**Lou** : pron. pers. leur : *va lou préché* (vas leur parler).

**Louz** : adj. poss. leurs, devant une voyelle : *lou ân* (leur âne), mais : *louz ân* (leurs ânes).

**Louz** : pron. pers. leur, devant voyelle : *va louz idé* (vas leur aider).

**Lubin** : nf. dans l'expression *mér lubin* (truite reproductrice, mère truite) ; pour désigner seulement une femelle porc, on dira : *trëy* ou *gouj*.

**Luchon** : nm. chouchou, chéri ; var. *leuchon*.

**Lumë** : verb. aspirer le contenu d'un œuf cru.

**Lusè** : nm. haut de porte à deux battants superposés, très courante autrefois à la campagne.

**Lwen** : nm. rognon, rein des animaux ; origine possible : breton *lounezh* (rein), voir aussi anglais *loin* (rein).

### Lettre « M »

**Ma, maw** : adv. & nm. mal

**Mâ** : nm. maillet

**Mâk** : nf. mâcle, (chataigne d'eau).

**Maltoutyë** : nm. douanier, gabelou.

**Marây** : nm. marais.

**Mar** : nf. houe à large tranchant et long manche pour défricher, écobuer ; origine : breton *marr* (houe).

**Marb** : nm. arbre de transmission sur une machine ; en breton : *marbr* désigne un essieu de moulin.

**Mâreen** : nf. marraine.

**Mâreenh** : nf. femme mariée.

**Markou** : nm. chat mâle ; matou.

**Martè** : nm. plur. *martyaw* : marteau.

**Marwaw** : expression désignant la période des chaleurs chez les chats ; ex.: *les chats sont en "marwaw"* ; il y a des chats "marwaw" dans le coin (à cause de leurs cris rauques).

**Marwaw** : nm. nom donné par les gens par les gens d'Ille et Vilaine (Gacilly, Redon) aux fermiers originaires des cantons de Guéméné-Penfao, Derval, St Nicolas, venus s'installer chez eux, sans doute à cause de ce mot "marwaw" qu'ils prononçaient et que eux ne connaissaient pas.

**Marwawdé** : verb. crier en parlant des chats en chaleur.

**Mawgër** : prép. malgré.

**Mâyë** : frapper avec un *mâ* ; donner des coups de poings.

**Mâyte** : verb. clouter des sabots avec des maillettes.

**Mâytyë** : nf. moitié.

**Meenë** : nf. minuit.

**Mél** : nm. nêfle ; fruit du néflier.

**Mél** : nm. merle (oiseau).

**Mélây** : nm. mélange.

**Mélâyë** : verb. mélanger

**Mélyë** : nm. néflier (arbre fruitier).

**Mênëy** : nf. l'ensemble des petits d'un animal (oiseaux, mammifères, mais aussi humains) ; origine possible : breton : *menn* (petit d'un animal).

**Méni-méni** : cri pour appeler notamment les petits moutons et chevreaux ; origine possible : breton *menn* par son diminutif *mennik*.

**Menwië** : verb. manger.

**Menwiou** : nm. fem. *menwjuër* : mangeur.

14

**Menwtè** : nm. manteau ; plur. *menwtyaw*.

**Mér** : nf.plur. matrice ; "*lé mér liz apás*" (la matrice apparaît) se dit d'une vache qui a une descendance de matrice après vêlage ; semble être une traduction du breton *ar mammoù* (les mères = la matrice).

**Mërçh** : nf. marque.

**Mërçhë** : verb. marquer.

**Mëryeen** : nf. sieste.

**Mëryeenëy** : nf. l'après-midi ; syn.: *véprëy, ràysyëy*.

**Mézë** : adv. désormais.

**Mik** : nm. mélange café et eau de vie.

**Mirwë** : nm. miroir.

**Mitaw** : nm. soupe faite de galette de blé noir chaude avec du cidre doux.

**Mitaw** : nm. nom donné par les gens du Morbihan aux habitants d'entre Loire et Vilaine, réputés mangeurs de "mitaw" ; mais il y a peut-être une autre raison.

**Mitaw** : nm. le parler des "mitaw".

**Mitenw** : nm. milieu.

**Moch** : nf. motte de beurre.

**Moonh** : nm. & adj. manchot ; parenté avec le breton : *mogn* (manchot) ; même prononciation.

**Morginhë** : verb. mordiller.

**Morhoonë** : verb. grommeler ; murmurer entre ses dents.

**Morsë** : nm. plur. *morsyaw* : morceau.

**Morsiyoonë** : verb. morceler.

**Mouchë** : verb. se dit des bovins qui se sauvent après avoir été piqués par des *taknaw* (taons).

**Mouchë** : nm. mouchoir pour se moucher ou mouchoir serviette.

**Mouchëtëy** : nf. contenu d'un mouchoir servant d'enveloppe ; ex.: revenant d'un repas de boudins, on ramenait *een mouchëtëy* de boudins à la maison, pour les absents au repas.

**Mouchwë** : nm. mouchoir fichu pour les femmes.

**Moufu** : adj. spongieux ; ex.: un gâteau "Savoie" c'est "moufu".

**Mouk** : nf. moule (coquillage).

**Mouju** : adj. spongieux en parlant du bois (à Pierric).

**Moureenhë** : tarder à mourir ; mourir à petit feu.

**Mouvas** : nf. une terre très humide.

**Mòyen** : nm. prono. *mo-yen* : moyen.

**Mòyeu** : nm. prono. *mo-yeu* : moyeu.

**Mulon** : nm. tas de foin dans le pré ; "*een bërwtëtëy hawt à mulon*" : une brouette chargée au maximum.

**Musë** : nm. plur. *musyaw* : passage étroit ; cachette.

**Mus** : nf. synonyme de "musë".

**Musë** : verb. sortir d'un passage étroit, pointer son nez ; (së) *musë* : se faufiler dans un passage étroit.

**Muzë** : verb. trainer, s'attarder.

**Muzou** : nm. fém. *muzwër*, celui qui traîne, qui s'attarde.

**Muzë** : nm. plur. *muzyaw* : museau.

**Mween** : nm. moine.

**Mwërsë** : verb. mordre.

**Mwërsëy** : nf. morsure.

**Myo** : nm. marc de pommes dans le cidre nouveau non filtré, sous forme d'une lie épaisse.



## Kléman é Noré

Iz avé yeu étè à l'èkol ansanb, le servis militèr denw èl meem réjiman, is s'té maryè ô lé deu kouzeen jërmeen, é an pu la meem enwnëy, yen aan Avri, l'awt an Jwen. Pu tar, yen dé deu, Noré, s'é li enstalè ô Bour Koom, chàron-forjéron. L'awt Kléman a li pren la fèrm à sé pér é mér. I bëvé souvan la bolëy ansanb, dé vrày kopen kày.

E pi en jou, dvenw son atëlyè, Noré avé li pozè deu mòyeu d'chèrèt khi té k'i vnè d'fèr denw la smeen, deu mòyeu dè cheen. In an té un pti loryeu, s'é vrày k'i té ben tournè.

Een nètëy dror, é pu d'mòyeu. N'y'a en vàyzen à Noré k'a li di avày vu khèken ô een bërwtè ô pti maten, d'boonour. Yen di sa, l'awt di la meem chouz ô en pti supyéman, é pi sa va vit, l'akhuzè s'é trouvè ét lè mèyouur kopen à Noré : Kléman ! Sti-là s'é défandu, mé reen à fèr.

Dè s'kou-là, Noré é Kléman nè bëvé pu l'kou ansanb, i s'son fâchë , é pour dè bon. Kenw par hàzar i s'vàyé, sa té dé : volou ! bon à ren ! harikotyè ! bobyà ! pogeenu ! é kor ben d'awt chouz. Meem lou kënyaw z'baté koom dé pëyotyè.

Trant enw sa durè, é pi en baw jou, Kléman é tonbè malad, n'y'avé déjà en bou d'tan k'sa l'chèrchë, i té dëvnu nyenw, toultan lāsè, é pi avék sa is mi à këteenè, à kopyè, é finalman, il é réstè ô gërdwë.

Lè bufèl dëvnè pu kour, i n'menwjè ras, i tousè d'puz an pu. Kléman z'di à li-meem : jè sè bézè, en jou ou l'awt j'vâ tërзалè.

Kenw on n'é pâ leenh du simtyér, on veu s'présè à fèr s'ki nou tyen à kheur. Kléman vlè li fèr la pè avék Noré. Dëpëy èl tan, lè jou té li vnu. S'é en vàyzen du syen khi té à l'ardal khi fi la koomisyon ; i n'li pày meem pâ een bolëy. Il l'anvàyi s'proumnè : jeemëy jè m'dérenwjrè pour vér Kléman ; i m'a volé, sa j'an sè sur, i peu ben kërvè, té n'â k'à li dir.

Antër deu kahëy èd këteenri, lè malad wàyi ben, mé s'n'é pwen pour sa khi chenwji d'avi, i vlè mawgër tou vér Noré avenw kë d'tërpassè. Lè Khurè dla parwés s'an méli, i randi vizit à Noré pour lè përyè d'èrvér son ansyen kopen. Aprëy sa, lè chàron fu mwen sur dè li : j'vâ chonjë à tou sa khi répondi !.

Lé jou on pàsè, Kléman alè dè mwenz an mwèn ben, sa té la fen, on l'santè ben. Noré avé li yu la vizit du Khurè twé ou kat fày, mé l'oom té tétu, i n'ëmè pwen s'fèr koomenwdè. Alè vér son ansyen eemi d'anfenws, sa tèkapitulè, é i n'vlè pwen.

En mateenh, dè boon-our, lè mëdsen arivi à son tour dvenw la boutik à Noré sa vwétur à chfaw, é avék en ton dè komenwdou : mont ô mày Noré,

a een pyas ; tu n'peu pâ dir non à een oom khi va mourir. Lè chàron monti denw la chât, é la jëman s'mi à trotinè. Lé deuz oom nè z'dit pâ en mo ; Noré avé sèdè, s'é vrày kë tou l'mond s'i té mi. La vwétur sè kâri dvenw l'antrëy èd la mézon, Noré pousti la port é i vayi l'mourenw dërenw : en skëlèt pouyè d'een myèt dè pyaw, i n'an réstè pu ghër du Kléman. Lé deu màreenh khi té là son sorti ; lé deu syen k'avé yeu étè à l'èkol ansanb, é fâchë pandenw trant enw, té yeu-là, fas à fas ; Kléman fi sinh d'apërchè, la vwày kourt ô mitenw dé këteenri, i di k'sa té li k'avé pren lé deu mòyeu pour en fèr kado à son jand khi té denw la pënèl, é à Noré, i vlè k'i pardoonè, pour arivè lan-haw, soulàyjè. Lè chàron, pren d'pityè a li pardoonè. Jè sè been éz à marmoonè Kléman.

Noré é èrmontè denw la vwétur du mëdsen khi l'avé atandu, é tou lé deu senw dir en mo, i prit lè chmen du rtour. In'an té pâ kor à la màytyè kë Kléman arèti d'këteenè pour l'éternitè.

Ujeen Kogrèh

## Les Mots Bretons du Préchë Mitaw

**Penchlèt** : ce mot désigne un oiseau, le "moineau" qui a un nom masculin; "*penchlèt*" quant à lui est féminin. Cet oiseau est connu pour être très familier, je dirait même "hardi" ; dans les cours des fermes il n'hésite pas à venir picorer le grain parmi les poules de la basse-cour. Par comparaison, on donne le nom de "*penchlèt*" à une jeune fille hardie, effrontée, qui n'a pas froid aux yeux. Quel est l'origine de ce nom ? En breton, plusieurs oiseaux ont des noms commençant par "*penn*" (tête) ainsi nous avons "*pennduig*" et "*pennglaouig*" (mésange à tête noire ou charbonnière) "*pennglazig*" (mésange à tête bleue), "*penmruz*" (macreuse), donc il était possible que nous ayons affaire à un mot construit à partir de "*penn*", mais pour la deuxième syllabe du mot, "*chlèt*", rien ne semblait en donner la clef pour l'expliquer, quand relisant d'anciens numéros de la revue *Al Liamm* je tombe sur le mot "*chilped*" (moineaux) dans un article intitulé "*Tro-dro da Sanspe*" signé Roger Gargadenneg, page 264, dans le numero 219-220, de l'année 1983. En breton, pour désigner le "moineau" il y a un mot classique "*golvan*" pluriel "*golveni*", plus d'autres, disons populaires, en rapport avec leur cri. Par exemple, crier comme un moineau se dit "*filipat*" si bien que "moineau" se dit aussi "*filip*" pluriel "*filiped*" ; un autre verbe "*chilpat*" signifiant plutôt "japer" semble aussi être employé, car cet auteur utilisait le mot "*chilped*" pour désigner les moineaux. 17

Ce mot "*chilped*" est un pluriel, mais je ne crois pas qu'on utilise un singulier "*chilp*", et pour désigner un seul moineau, on doit avoir recours à une tournure très usitée en breton, qui est d'utiliser le mot "*penn*" (tête) devant le mot au pluriel, exemple : "*moc'h*" (porcs), ainsi : "*pennmoc'h*" = "un porc" ; de la même façon : "*pennchilped*" = "un moineau". Et bien je pense qu'un mot comme "*pennchilped*" en évoluant a pu devenir "*penchlèt*" en pays mitaw, mais utilisé aussi bien au singulier qu'au pluriel. A noter : dans les cantons de Blain, Héric, Nort sur Erdre on dit "*penchlèt*", mais dans ceux de Guéméné-Penfao, St Nicolas, Derval on dirait plutôt "*péchlèt*".

**Galèrn** : ce mot féminin désigne le "Nord-Ouest", souvent utilisé pour désigner le vent qui vient de cette direction, le fameux "*vent de galerne*", et par exemple à Blain, au lieu-dit "Galerne", où il y a un moulin, qui était sans doute à vent à l'origine, la référence à ce vent doit y être pour quelque chose. En breton, la forme du mot est "*gwalarn*", mais "*galèrn*" est connu en dehors de la Bretagne, en Anjou, Poitou, Normandie. Alors certains disent "*galèrn*" vient du gaulois. Claude Capelle, dans son ouvrage "*le gallo et les langues celtiques*", citant le Pr Léon Fleuriot qui était d'un avis différent, écrit page 70 : « L'évolution, breton *gw-* vers roman *g-* est normale, et se retrouve de façon très générale en français ; par contre l'évolution *g-* vers breton *gw-* paraît non attestée ; c'est ceci qui permet d'affirmer par exemple que le français *galerne* (vent du Nord-Ouest) est emprunté à un breton moyen \**gwalern* (moderne *gwalarn*) ; l'emprunt, supposé parfois, du breton à la forme romane eût donné \**galern* ».

**Soularn** : ce mot, féminin comme "*galèrn*", désigne la direction de l'Est ou à la rigueur le Sud-Est par opposition à "*galèrn*", ou encore l'Est-Sud-Est, en tout cas le côté du soleil levant, qui pour les gens, quand ils peuvent réellement le voir, n'est déjà plus strictement à l'Est. Je pense que c'est un mot breton, qui n'est plus usité dans cette langue, mais qui est resté dans le parler mitaw. Semble composé d'un radical "*soul*" + un suffixe "*arn*" ; "*soul*" pour "soleil" (soleil levant) comme on le trouve dans "*disul*" ("jour du soleil" en breton = "dimanche") mais qui rappelle aussi "*soulày*" ("soleil" en mitaw). Par contre "*soularn*" fait penser à du breton moderne si on le compare à "*gwalarn*" car les deux mots ont le même suffixe "*arn*", alors que "*galèrn*" a le suffixe "*ern*" du moyen breton. L'explication est peut-être que le mot "*soularn*" n'était usité qu'en breton guérandais, qu'il vient de là, et que ce breton-là s'est éteint au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

## Les Bretons et le Beurre Salé

Un sociologue breton, Ronan Le Coadic, vient de publier un livre de 480 pages, intitulé : « L'identité bretonne ». Jérôme Lourdaux qui présentait ce livre dans Ouest France du 18 Août 1998, posait la question suivante : « C'est quoi être breton ? », pour nous dire que la réponse était dans ce livre, mais que ce n'était : « Pas une affaire de race, de beurre salé ou de granit ».

Sans aller plus loin, je retiens les simples mots « *beurre salé* », et je dis que ce qui peut paraître une banalité pour certains, n'est pas aussi banal que ça, et en tous cas pas plus banal que le « *five o'clock* » des anglais ou les spaghettis des italiens. En plus, je dirais même que cette affaire de « *beurre salé* » est en rapport direct avec l'histoire de la Bretagne, et tout ce qui est histoire d'un pays, conditionne un tant soit peu ses habitants, et de surcroît, ceci est en rapport avec l'Ulster breton, c'est à dire la Loire Atlantique, puisque c'est de là que venait le fameux sel

La Bretagne fut indépendante jusqu'en 1532, date à laquelle ses représentants, contraints et forcés, durent accepter le traité d'union avec la France, mais dans ce traité il y avait quant même des clauses bien spécifiques - qu'aujourd'hui on qualifierait d'avantageuses - pour les bretons. Par exemple, en matière fiscale, les impôts ne devaient être perçus que par l'autorité du duché, et ce n'était que le Parlement de Bretagne qui décidait de la part à reverser au trésor royal. Le type d'impôt aussi nous était spécifique, et c'est ainsi que la « gabelle », le fameux impôt sur le sel, n'existait pas en Bretagne. A cause de cet état de fait, la contrebande du sel ne manqua de s'organiser à la frontière entre la Bretagne et la France, et je me rappelle qu'au cours d'une des émissions TV de Roger Gicquel intitulées « En flânant », concernant Pouancé en Anjou, un de ses interlocuteurs parla de cette fructueuse activité dont Pouancé était un des centres, et qu'un faux saunier pouvait revendre en France le sel acheté à Guérande, dix fois son prix d'achat, et qu'ainsi s'édifiaient rapidement des fortunes.

L'homme est un animal pensant, a dit un jour un philosophe, ceci fait que quand les gouvernants font des lois par trop contraignantes, il essaie toujours, non pas tant de violer ces lois, mais d'y trouver une parade légale, une adaptation en quelque sorte, qui fera que ces lois finiront par ne pas trop le gêner, mais par contre, elles auront modifié un certain nombre de comportements parmi les populations concernées. Ce fut le cas avec la gabelle.

Ainsi donc, le sel étant en Bretagne une marchandise assez abondante et bon marché, il était utilisé largement pour la conservation des aliments - c'est sans doute à cause de cela que les salaisons bretonnes sont toujours réputées - et parmi ces aliments il y avait le beurre, le sel l'empêchait de rancir trop vite, surtout en été, mais aussi quand il était abondant et peu cher au printemps, de faire du beurre de conserve, plus salé, qui servait à faire la cuisine en hiver, quand il se faisait plus rare, et que le prix grimpeait.

En France, à cause de cette satanée gabelle, on ne salait pas le beurre, c'était trop cher. Mais voilà, il se conservait très mal, surtout l'été par grande chaleur. Alors les gens trouvèrent une autre solution pour utiliser ce lait que produisaient les vaches, et ce fut la production du fromage. La France est le pays du fromage par excellence ; le Général de Gaulle n'a-t-il pas dit un jour : « Comment voulez-vous gouverner un pays qui a 300 sortes de fromages ». En contrepartie on constate qu'en Bretagne, on n'a pratiquement pas de fromage, car la nécessité ne s'en faisait pas sentir. Au Clion près de Pornic, une laiterie artisanale produit un fromage appelé *Curé Nantais*, mais il ne fut inventé qu'à la fin du siècle dernier, une laiterie dans le pays de Rennes produit le *Petit Breton*, fromage à peu près identique, et qui doit dater de la même époque ; par contre cette dernière laiterie a remis à l'honneur, un vieux fromage - selon la publicité - qui porte un nom breton, le *Merzer*. Ce serait peut-être le seul authentique et ancien.

Le sel a été déterminant pour autre chose en Bretagne. Il a plus ou moins permis que la langue bretonne se maintienne en Presqu'île Guérandaise jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, car les paludiers, allant vendre leur sel sur les marchés en Basse Bretagne, se devaient de parler breton avec leurs clients, et quand on pratique une langue, on la maintient. Par contre-coup, cela est peut-être la cause d'une autre chose. Une expression qui n'est plus employée aujourd'hui, est celle de *Sots Bretons*, qui désignait les habitants de Haute Bretagne. Ce sobriquet nous était donné - selon les gens, et nos parents en premier - parce que nous ne parlions plus le breton. A présent, une autre hypothèse se fait jour : il n'y aurait pas été question de *sots bretons* mais de *saux bretons*, autrement dit, de *bretons salés*, parce que c'était de là que venait le sel. Alors le sel, ça ne vous forge pas une identité ? Même la publicité s'en sert : *"En Bretagne on aime le sel !"*

**Donwal GWENVENEZ**

(\*) Quand dans les provinces françaises proches de la Bretagne, on a commencé à saler le beurre, on a dû le saler très peu, et de là a dû venir l'expression *demi-sel*, pour faire la différence avec le beurre des bretons, car en Bretagne on ne parlait que de « beurre salé ». Idem de l'expression « petit salé » pour « lard salé ».

## Toponymes bretons en Namnédie

Un document ancien manuscrit, datant de la fondation de la paroisse de la Grigonnais en 1863 (voir *"la Frairie du Moulin Rivaud"* page 19 Pihern n° 20) nous apprenait qu'une forme ancienne de "Pirudel", village de cette frairie, était *"Penrudel"*, toponyme breton qui pourrait se décomposer ainsi : *"penn"* (tête, bout) + *"ruz"* (rouge) + *"deil"* (feuillage) et que l'on pourrait interpréter de la façon suivante : *"au bout d'un bosquet au feuillage rougeâtre"*. Ce qui est intéressant dans cette étymologie, si toutefois elle était juste, c'est la partie *"deil"* signifiant *"deil"* (feuillage) qu'elle pourrait donner la clef pour décoder certains toponymes, restés jusqu'alors obscurs, comme *"Couedel"* en Massérac (44) et St Just (35), *Feuildel* en Guéméné-Penfao, *"Enguerdel"* et *"Cotidel"* en Conquereuil, *"Bredeloup"* en ND des Landes.

Le mot "feuille" du latin *"folia"* semble avoir servi à nommer quelques lieux-dits dans nos contrées ; ainsi nous trouvons en Avessec *"le Feuillac"* (radical latin + suffixe celtique) que l'on pourrait interpréter par *"lieu où il y a des arbres feuillus"*, *"Feully"* en Guéméné pourrait avoir la même signification que *"Feuillac"* mais avec un autre suffixe celtique, *"it, id"* correspondant au *"êtum"* latin, et qu'on retrouve dans des noms bretons comme *"beuzid"* (bussière, endroit où pousse du buis), *"kistinid"* (châtaigneraie), *"Feully"* a pu être écrit *"Feullit"* antérieurement, et le *"t"* n'étant plus prononcé, on a écrit *"Feully"*. Cette hypothèse, le suffixe *"it, id"*, permettrait d'expliquer les nombreux *"Fouy"* comme à Marsac, pouvant provenir d'anciens *"faouit"* ou *"fawit"* (hêtraie), toponymes qui font concurrence, aux nombreux *"Foy", "Foie", "Fouaie", "Fouet", "Foué"* (hêtraie), qui en français se prononce *"fwa", "fwè", "fwé"*, mais qui en parler mitaw se prononcent presque tous *"fwé"* et proviennent d'anciens *"\*fawêtum"* (latin) ou *"\*faweg"* (celtique) mais influencé par le breton, alors qu'au delà de la zone d'extension maximale du breton, on trouve des *"Fayel", "Fayet", "Fayau"*. A noter : en latin comme en celtique, le mot pour nommer le "hêtre" était sensiblement le même, soit *"fagus", "fagos"*.

Dans des zones où deux langues se sont fait concurrence, il n'est pas rare de trouver des toponymes, généralement simples, où les deux langues se superposent, c'est le cas notamment des lieux appelés *"Bremont"* (*"bre"* celtique = *"mont"* latin). C'est le cas aussi avec *"Montmignac"* en Campbon où *"mont"* est plus ou moins l'équivalent de *"mignac"* < *"miniac"* < *"meneac"* < *"meneziac"* (montagneux). Dans le même ordre d'idée *"Feuildel"* en Guéméné-Penfao serait composé de deux mots identiques superposés : *"feuil"* ("feuillage" en roman ?) + *"deil"* ("feuillage" en breton).

Un toponyme comme "*Couédél*", ou "*Couédé*" en Massérac, mais c'est le même toponyme, porté également comme nom de famille, contiendrait le mot "*coet*" (bois), c'est à peu près sur, plus "*deil*" (feuillage). Une confirmation de cela pourrait être apportée par un toponyme en français de St Nicolas de Redon, c'est "*Bois Feuillant*" qui serait l'exact traduction de "*coet-deil*". Le pourquoi d'un tel nom, pourrait être que dans ces bois on ramassait les feuilles à l'automne pour faire la litière des animaux, tout comme avec les "*crincoet*", "*crancoet*", "*cranhouet*", on précisait que c'était des "bois de futaie".

"*Cotidel*" en Conquereuil pourrait signifier à peu près la même chose : "*coetigdeil*" (coetig = petit bois + deil) ou "*coet-in-deil*" avec le "*in*" du vieux breton intercalé ("*an*" aujourd'hui) signifiant ainsi "*bois à feuilles*".

"*Enguerdel*" en Conquereuil également pourrait être composé de "*an*" (article "le" "la") + "*gwern*" (aulnes) + "*deil*" (feuilles). Ce que l'on sait c'est que les aulnes sont des arbres à grandes feuilles, en existe-t-il une variété de petites feuilles ? A propos de "*guern*" devenu "*guer*" penser à "*Guer*" (56) qui avant était "*Guern*" et qui en breton se prononce "*Gwern*". Une autre possibilité serait que "*guer*" ne serait que la forme mutée après l'article "*an*" de "*kêr*" (villa) bien que dans nos contrées ce soit plutôt "*car*" issu de la forme ancienne "*caer*". Dans ce cas la signification serait : "*la villa feuillée, ou entourée de feuillage*".

"*Bredeloup*" en ND des landes pourrait être composé de "*bre*" (mont, colline) + "*delok, deliok*" ("feuillu" en vieux breton), à moins que le saint patron de cette frairie soit St Télo et que se soit son nom qu'on trouve accolé à "*bre*".

Yann MIKAEL

**IMBOURC'H** revue d'études + **Kannadig IMBOURC'H**

Abonnement : 250 F - Adresse : Kergreven, 29800 TRELEVENEZ  
eat@libertysurf.fr - A publié la dernière nouvelle de Yann Mikael :  
*An Dineizher teir gwech gwalldapat* (n° 357 Décembre 1999)

**AL LIAMM** revue littéraire en langue bretonne. Directeur : Ronan HUON  
Abt : 180F - c/o Herve LATIMIER 35000 ROAZHON

Librairie **BRETAGNE** et **MARINE** vient d'ouvrir à Nantes 4 rue Vauban  
livres en breton et en français, revues de l'Emsav, disques - dépôt Pihern

## Emgilpleg

Devoudet gant adc'hanidigezh Breizh war meur a dachenn : yezh, armerzh, kanerezh, sonerezh, skolioù Diwan, hag all... ha nevezik 'zo krouidigezh ar chadenn skinwel TV Breizh, e weler muioc'h-mui a bennadoù, oc'h ober dave d'hor bro, e kelaouennoù gallek eus ar C'hwec'hkogn, lod evit lavarout traoù mat, lod all evit lavarout traoù divalav war hon divoud.

Hag ouzh nep breizhad aterset diwar-benn an dra-se e vez graet an hevelep goulenn : daoust ha n'hoc'h eus aon evel-se d'hoc'h en em gilpegañ warnoc'h hoc'h-unan, ha da zisteurel ar re all. Ar vrezhoned-se aterset, dreist-holl ar re o deus un atebegzh politikel bennak, pe ar ganerion pe ar sonerion muioc'h eget ar re all dindan gouleier ar yoc'hstlenn, a zo bepred ganto an hevelep respont, dinac'h a reont an emgilpleg ha displegañ e-gin-kaer e c'hoantaont ur Vreizh digor bras d'an holl, digor war ar bed a-bezh.

Klañv bras eo bet Breizh, hag emañ war ziglañvañ tamm ha tamm, hogen klañv eo ivez ar vrezhoned, ha n'eo ket gant klañvourion e vez pareet ur c'hlañvour all. Klañv ez int gant ar pistri ensilet en o gwad gant ar c'hallaoued abaoe daou c'hant vloaz d'an nebeutañ, pistri ar mezh, mezh eus o yezh, mezh eus o gizioù, mezh eus o stuzegzh. Ha bremañ ma hañvalont bezañ darbet dezho skarzhañ ar pistri-se, e strinkeller dezho pistri ur mezh all, hini an "emgilpleg", hag e klañvomp adarre. Tennañ a reer bepred war an arouelgirri, daoust d'ar pezh a ziogeter !

A-ratozh ez eo arveret ar ger-se "emgilpleg" rak gantañ ez eus ur ster-gwashaat, hag an hini hen degemer evel-se, ne c'hell nemet hen disteurel, dreist-holl mar n'eo ket pareet da vat eus ar mezh-mañ ma komzen uheloc'hik diwar e benn. Neoazh, petra eo an "emgilpleg" mar n'eo ket un emzifenn ; soudarded Roma, pa oant en diaesterioù a raent ar vaot gant o skoedoù a-us d'o fenn, n'he deus ket an dra-se herzet outo bezañ trec'h ; ar maoutejened pa vezont taget gant ar bleizi en em lakont en ur c'helc'h gant o c'helin e kreiz evit o difenn suroc'h. Heñveldra eo gant ur c'hlañvour, keit ha ma n'eo ket yac'h-pesk en-dro, ez eo ret e gwareziñ evit dezhañ adkavout suroc'h e nerzhioù.

Lavaret an dra-se, gwelomp bremañ mar n'eus ket pobloù all oc'h en em gilpegañ warno o-unan, ha kerkent e weler ar c'hallaoued, o c'houlenn an "ezreolder gall" evit un toullad digarezioù : ar fiñvskeudennerezh, ar c'hanaouennoù er skingomz hag er skinwel, ar bevañs, ar yezh hag all... Hogen, evit ar c'hallaoued n'eo ket an dra-se un emgilpleg, un difenn eus o gwirioù ne lavaran ket, setu an diforc'h etre ur bobl emanvet bras hag unan bihan. Naturel eo hevelep emzifenn ha ken kozh eo hag ar bed, hervez ar

bihan. Naturel eo a-hendall, hevelep emzifenn, ha ken kozh hag ar bed eo, hervez ar sturienn ken kozh all : "*Pep hini, mestr en e di*".

Strolladoù tud all ez eus, hag a bleustr an emgilpleg, n'eus nemet sellout ouzh korfuniad kargidi ar stad o tifenn groñs e zreistgwirioù pa vez anv da vezañ trinet evel ar re all ; garmiñ a reont forzh ha kerkent e vez harz-labour, rak, hervezo, e tifennont gwirioù enkerzet. Skouerioù all a c'hellfed kavout. Ar chemedenn "*ur Vreizh digor bras d'ar bed*", c'hoantaet gant lod brezhoned, e kav din ez eo evit kemplegañ d'ar "*politically correct*" o ren er bed kornogad ha mennet gant an vedelourion ; c'hoar eo ar chemedenn-mañ d'unan all, bet lugan ar ccfid, un toullad bloavezhioù 'zo hag a weled liketennet war banelloù bruderezh lod busoù : "*E piaou d'an holl emañ an douar*", mennozh a-walc'h gant liv an amzer ha sturienn vedelour ent wellek. Reishoc'h e vije bet lavarout : "*Evit pep pobl, ur vro dezhi*". D'ar Vreizhiz ez eo Breizh, da gentañ. Evel-se, e-lec'h gourbannañ : "*Bez' e fell deomp ur Vreizh digor d'ar re all, digor d'an holl*" e vefe gwelloc'h diogeliñ : "*Dor Breizh n'eo serret ouzh den ebet, stokit hag e vo digoret deoc'h*". Evel-se e ra un den seven ouzh ur beajour kenwerzh, da skouer, hag a zeu da ginnig dezhañ e varc'hadourezh, hogen n'eo ket rediet prenañ digantañ bep tro.

**Yann MIKAEL**

**Gerioù diaes** emgilpleg : *repli sur soi* ; atebegezh : *responsabilité* ; arouelgarr : *ambulance* korfuniad : *corporation* ; gwirioù enkerzet : *droits acquis* , chemedenn : *formule*.

*suite de la page 11*

dernier « ainsi soit-il », la bête lui dit : « Je te remercie, tu vient de sortir mon âme du purgatoire, où elle attendait depuis de très longues années ces dernières prières, pour entrer en Paradis ». C'est alors qu'elle disparut, laissant là notre jeune homme encore tout ébahi, à genoux, au clair de lune, devant la grande porte de l'église.

De retour au village, dès le lendemain matin, il alla trouver Julien et Jeannette, et leurs raconta ce qui c'était passé la nuit précédente.

- J'ai vu ta bête Jeannette, elle ne reviendra plus.

Depuis cette nuit terrible, il passa pour un héros dans le village.

Histoire vraie. Selon : **Sévère Babin** †

Lisez **GWENN ha DU** journal nationaliste breton - Directeur :  
Jacques Le MAHO 64, rue Haute Saint Maurice 37500 CHINON  
Abonnement annuel : 150 F - 6 N° sous pli fermé